



BREAK BREAK...

ACTION PUBLIQUE 2022

Le 26 juillet 2018

CT MINISTÉRIEL : LE DIRECTEUR DE CABINET DÉMENT



La publication précipitée cette semaine du rapport « *Action Publique 2022* » avait jeté le trouble sur les intentions du Gouvernement quant à des réformes structurelles à entreprendre, et particulièrement pour la DGAC.

« concernant le **ministère de la transition écologique et solidaire**, la politique de l'énergie et de la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique, les politiques de l'urbanisme, de la construction, du logement, des paysages, de la biodiversité, de l'eau, des substances minérales non énergétiques, seraient exercées par l'administration centrale. Toutes les autres missions pourraient être prises en charge par une agence et par exemple, la régulation du trafic aérien, la mise en œuvre des mesures de contrôle et de

Les représentants de l'UNSA Aviation Civile avaient exprimé leur inquiétude après cette annonce. En Comité Technique Ministériel, ce 26 juillet 2018, **le Directeur de Cabinet d'Élisabeth Borne dément toute volonté de changement de structure de la DGAC ou de ses services**. Il annonce que ce rapport n'est pas la liste des mesures que le Gouvernement compte retenir et mettre en place. L'UNSA-ICNA en prend acte.

Comité Action Publique 2022

Il comprend une trentaine de personnalités : économistes, personnalités du secteur public et privé, élus.

TROIS OBJECTIFS

Pour les usagers : améliorer la qualité des services publics.

Pour les agents publics : leur offrir un environnement de travail modernisé, en les impliquant pleinement dans la définition et le suivi des transformations.

Pour les contribuables : accompagner la baisse des dépenses publiques.

Ni un poids, ni un frein, ni un obstacle, l'histoire a montré que dès que la volonté politique était là, la Fonction Publique d'État était une structure parfaitement adaptée aux exigences des spécificités ICNA.

L'UNSA-ICNA réaffirme son attachement à l'unité de la DGAC au sein de la Fonction Publique d'État.



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

www.icna.fr